

DOSSIER DE PRESSE

Cérémonie de prise
de commandement
au centre de Segré

Mercredi 29 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau chef pour le centre d'incendie et de secours de Segré

Le Lieutenant David Durand, sapeur-pompier professionnel depuis 31 années a été retenu pour prendre le commandement du centre d'incendie et de secours de Segré. Il sera assisté par son adjoint, le Lieutenant 1ère classe Frédéric Bellanger.

Sous l'autorité de Philippe Chopin, préfet de Maine-et-Loire, Monsieur Grimaud, vice-président du conseil d'administration, représentant Madame Florence Dabin, présidente du département et du conseil d'administration du SDIS 49, du Colonel Jean-Charles Gilcart, directeur départemental adjoint du SDIS, du Commandant Emmanuel Boutillier, chef du groupement territorial Nord-Gré et en présence des élus locaux, le Lieutenant David Durand sera officiellement nommé chef de centre durant la cérémonie de passation de commandement le mercredi 29 novembre 2023 à 19h.

► Contact presse

communication@sdis49.fr
protocole@sdis49.fr



Lieutenant 1ère classe David Durand
Nouveau chef de centre
Marié – 3 enfants

1992 - 1993 : BSPP
1993 : Sapeur 2ème classe
1995 : Sapeur 1ère classe
1997 : Caporal
2000 : Caporal-chef
2000 : Sergent
2003 : Sergent-chef
2004 : Adjudant
2007 : Adjudant-chef
2016 : Lieutenant 2ème classe
2018 : Lieutenant 1ère classe
2022 : Médaille OR
2023 : Citation à l'ordre du corps départemental, nommé chef de centre à Segré



Lieutenant
1ère classe Frédéric
Adjoint au chef
de centre

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SEGRÉ

► Le bilan opérationnel 2022



117
accidents
sur voie
publique



193
extinctions
d'incendie



70
opérations
diverses



1 236
interventions



856
secours
à personne

3

interventions
en moyenne
par jour

► Les moyens humains



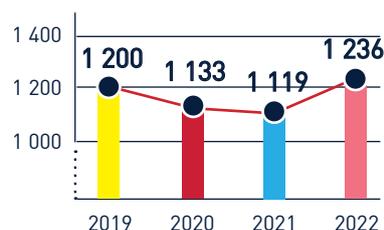
56 sapeurs-pompiers
volontaires dont
13 femmes

► Les moyens matériels



19 moyens matériels :
LFI - VL - VSAV1 - VSAV 2
- VSR - CCF - CCGC - EPA
- FPT - RPO - VID - VTU
- BRS - CEAMA - CEAR -
VL - VL - VLHR - VTP

► Evolutions des interventions



► Des employeurs conventionnés

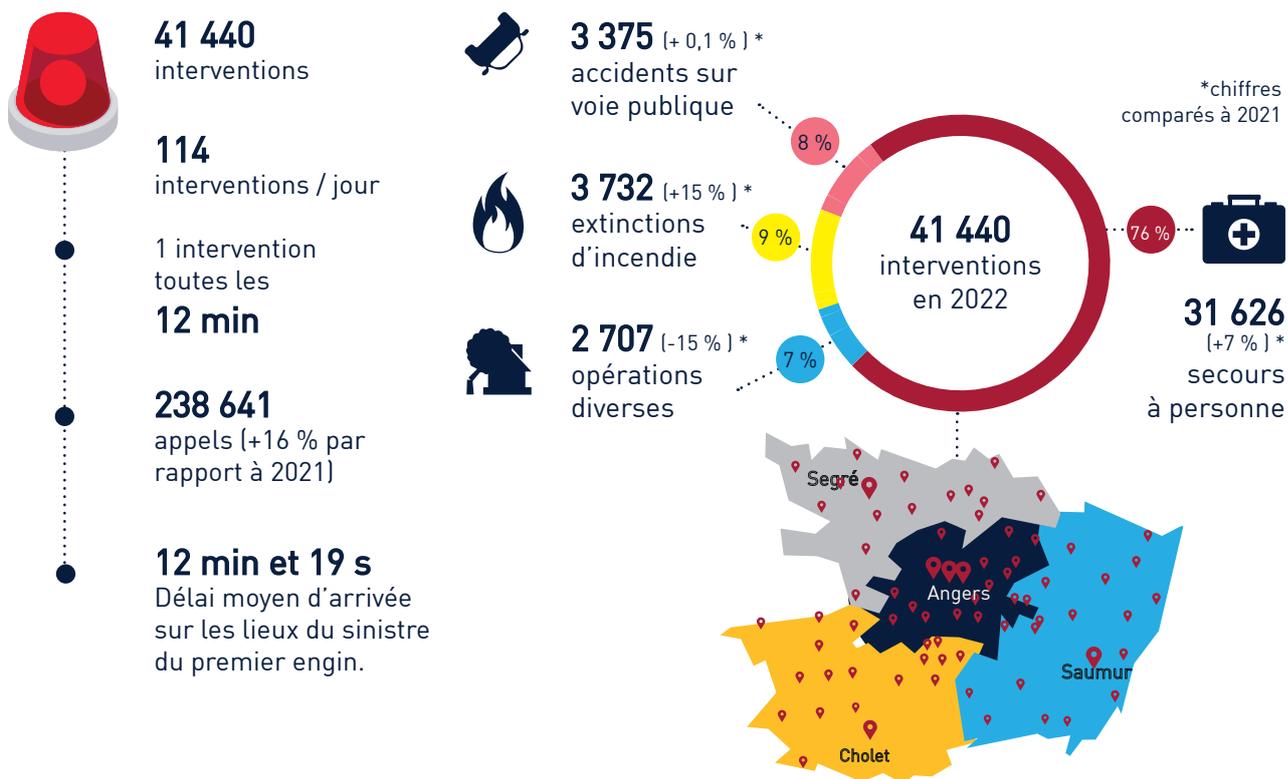
Fruit de la collaboration de 14 employeurs avec le SDIS 49 (Boultaureau P et Fils, CD49, Bouvet André SA, La Toque Angevine, Transports Gillois SA, Jouselin Segré Batiment, SPIE Haut Anjou, Asartis, Hutchinson, Commune de Segré, Résidence Ste Claire, Paulstra, Edycem béton Candé, Centre auto matic /LAD), 18 sapeurs-pompiers volontaires bénéficient d'une convention de disponibilité, permettant la réalisation des opérations de secours et des actions de formation durant leur temps de travail. Celle-ci permet de concilier les nécessités de fonctionnement de l'entreprise ou de la collectivité avec la disponibilité de l'employé sapeur-pompier volontaire.



LE SDIS 49

LE SECOURS ET LA PROTECTION DES PERSONNES,
DES ANIMAUX, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT

► Le bilan opérationnel de l'année 2022



► Les ressources humaines et matérielles

